

TRAVAUX SOUS TENSION BT SUR LES INSTALLATIONS

Formation initiale

Batteries d'accumulateurs stationnaires

Objectif :	Acquérir les savoirs et savoir-faire, définis dans les normes NFC 18-505-1 et NF C 18-505-2-3 pour réaliser des travaux sous tension sur les batteries d'accumulateurs stationnaires : Préparer à l'habilitation d'indice « T » et « N » en BT pour : <ul style="list-style-type: none">• installer et raccorder une nouvelle chaîne de batteries• remplacer un accumulateur de tension ≥ 12 V sur une chaîne de batteries• réaliser une mise hors charge par l'insertion d'un organe de coupure avec shunts sur l'alimentation d'une chaîne de batteries• réaliser une mise en parallèle de chaînes de batteries d'accumulateurs• nettoyer manuellement les accumulateurs et les liaisons
Public concerné :	Personnels électriciens visant une aptitude aux TST en BT ayant les connaissances et la pratique adaptées à ces domaines
Prérequis :	Avoir au moins 18 ans Avoir une formation initiale ou continue en électrotechnique Avoir été formé à l'habilitation électrique pour des opérations hors tension du domaine Avoir une expérience professionnelle d'au moins 1 an dans le domaine des travaux électriques hors tension
Durée :	3 jours en continu (21 heures)
Pédagogie :	La progression pédagogique s'appuie sur des exposés et des travaux pratiques. 50% du temps est consacré à des travaux pratiques sur des installations électriques BT (dont travaux pratiques et rédaction de mode opératoires)
Évaluation des acquis :	Évaluation sur les aspects théoriques et/ou pratiques vue en session
Outils pédagogiques :	Salle de cours, vidéoprojecteur, écran. Plateformes techniques TST BT, Outillages et matériels spécifiques conformes aux normes.
Accessibilité :	En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
Dotation du stagiaire :	Documents, vêtements et EPI nécessaires voir la liste détaillée au verso
Documents de fin de formation :	Attestation de formation et attestation du professionnalisme.
Lieu :	CACHAN (94), DARDILLY (69)

CONTENU DU STAGE

1 – Les règles de base de la prévention contre les risques électriques en BT

- Les définitions, limites et symboles, en alternatif et en continu.
- Le rôle des acteurs.
- Les risques électriques.
- Les moyens de protection et leurs caractéristiques.

2 - Les exigences réglementaires et normatives

- Code du travail (habilitation)
- NF C 18 510 (chap. 8)
- NF C 18 505-1
- NF C 18 505-2-3

3 – Technologie et schémas

- Les caractéristiques techniques des batteries et des appareillages en courant continu (Bornes, polarité, plots,...)
- Schémas
- Technologie des batteries (acide, base, gel...)

4 - Connaître le processus du travail

- L'ordre de travail sous tension (OTST).
- L'autorisation de travail (ATST ou ITST).
- Les modes opératoires.
- Les règles de base TST.
- Les phases de travail sous tension.
- Les règles de connexion et de déconnexion.

5 - Travaux pratiques sous tension

- Préparation et rédaction modes opératoires
- Installer et raccorder 4 éléments de batteries d'accumulateurs et réaliser une mise en parallèle de chaînes de batteries d'accumulateurs ;
- Nettoyer et remplacer un accumulateur de tension ≥ 12 V sur une chaîne de batteries ;
- Réaliser une mise hors charge par l'insertion d'un organe de coupure avec shunts sur l'alimentation d'une chaîne de batteries.

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription avec engagement écrit de l'employeur, précisant que le personnel inscrit satisfait aux prérequis fixés par l'Organisme Travaux Sous Tension sur les Installations Electriques.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Titre d'habilitation électrique.
- Fournitures de bureau.

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail (*couvrant les bras et les jambes, non propageur de la flamme et ne comportant pas de pièces conductrices, CEI 61482-1-2 et EN ISO 14116*).
- Paire de chaussures de sécurité.
- Casque d'électricien avec jugulaire (*NF EN 397*) et équipement de protection oculaire et faciale (*NF EN 166*).
- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien (*à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00*).
- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin (*à la taille du stagiaire, NF EN 388*).
- Paire de gants de manutention (*à la taille du stagiaire*).